

PRÉFECTURE DE LA CREUSE

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Nouvelle-Aquitaine**

Service Environnement Industriel
Département Énergie Sol Sous-Sol
Division Mines et Après-Mines Uranium

Site de Limoges - Immeuble Pastel
22 rue des Pénitents Blancs - CS 53218
87032 LIMOGES CEDEX 1

Tel : 05 55 12 96 16

Mail : de3s.sei.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

Limoges, le 16 octobre 2018

La Directrice

à

Madame la Préfète de la Creuse
4 Place Louis Lacrocq
23000 Guéret

**Objet : ORANO Mining
Rapport de visite d'inspection – Site minier « Lafat-Vieille » à Vareilles (23)**

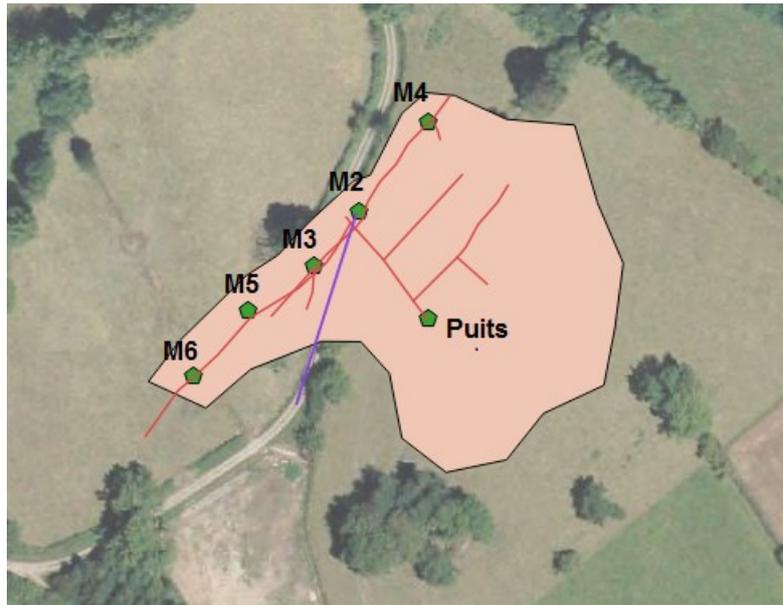
Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « Lafat-Vieille » à Vareilles (23) 21 juin 2018
Exploitant : Adresse administrative :	CFM, représenté par ORANO Mining Direction de l'Après-Mines France - Établissement de Bessines 2, route de Lavaugrasse – CS30071 87250 Bessines-sur-Gartempe
Titre minier :	Permis exclusif de recherches et Permis d'exploitation accordés à CFM en 1959 et 1963 (échus), représenté par ORANO Mining
Référentiels utilisés :	Bilan de fonctionnement de la Creuse de 2008 Visite d'inspection du 04/11/2011 Contrôles 2 nd niveau IRSN dans le cadre du programme Mimasa de 2011 (site identifié mais non retenu dans le périmètre d'étude) Livret de recensement des stériles de la commune de Vareilles

I – Objectif de la visite d'inspection

Le but de l'inspection est de constater l'évolution du site minier de Lafat-Vieille, sous police des mines, au regard du bilan de fonctionnement de 2008 et de la dernière visite d'inspection du 4 novembre 2011.

II – Présentation du site minier et des travaux de réaménagement

L'ancien site minier de Lafat-Vieille se situe à 1,5 km au Nord-Est de Vareilles et à 200 m au Nord-Est de Lafat-Vieille. Il s'étend sur plusieurs parcelles appartenant à un propriétaire privé, sur une superficie de 78 ares.



Le site a été exploité de 1961 à 1964 par travaux miniers souterrains sur trois niveaux à partir d'un puits et de 5 montages. Deux niveaux de galeries se trouvent à moins de 30 m de profondeur. Le minerai produit s'élève à 17 075 kg d'uranium.

D'après le bilan de fonctionnement, la remise en état du site ainsi que le remblayage des ouvrages fond-jour par du stérile ont été réalisés en octobre 1963. Le puits a été remblayé en 1964.

L'entrée du montage M5 a été remblayée plusieurs fois par le propriétaire du terrain suite à des tassements.

Le bilan de fonctionnement mentionne les observations suivantes relevées sur le site en mars 2008 :

- l'entrée du puits forme une légère dépression (2 m de diamètre),
- l'entrée du montage M2 forme également une légère dépression,
- l'entrée du montage M3 a été remblayée régulièrement par le propriétaire du champ,
- des écoulements partiraient du montage M3 vers le ruisseau situé 20 m en contrebas du site.

III – Relevé des observations lors de la visite d'inspection du 21 juin 2018

Lors de l'inspection de 2011, un affaissement d'une dizaine de centimètres au niveau de l'emplacement présumé du montage M6 avait été constaté, de même qu'un tassement au niveau du puits.

Il avait été demandé à la société AREVA Mines, devenue ORANO Mining, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour réparer ce désordre minier.

Le jour de l'inspection, il a pu être constaté une légère dépression au niveau de l'emplacement du puits (environ 2 m de diamètre).

Emplacement du
puits



Il est demandé à l'exploitant de confirmer la présence d'un aléa autour du puits et le cas échéant de mettre en sécurité, d'ici le 30 juin 2019, la zone d'affaissement constatée (comblement, pose de clôtures).

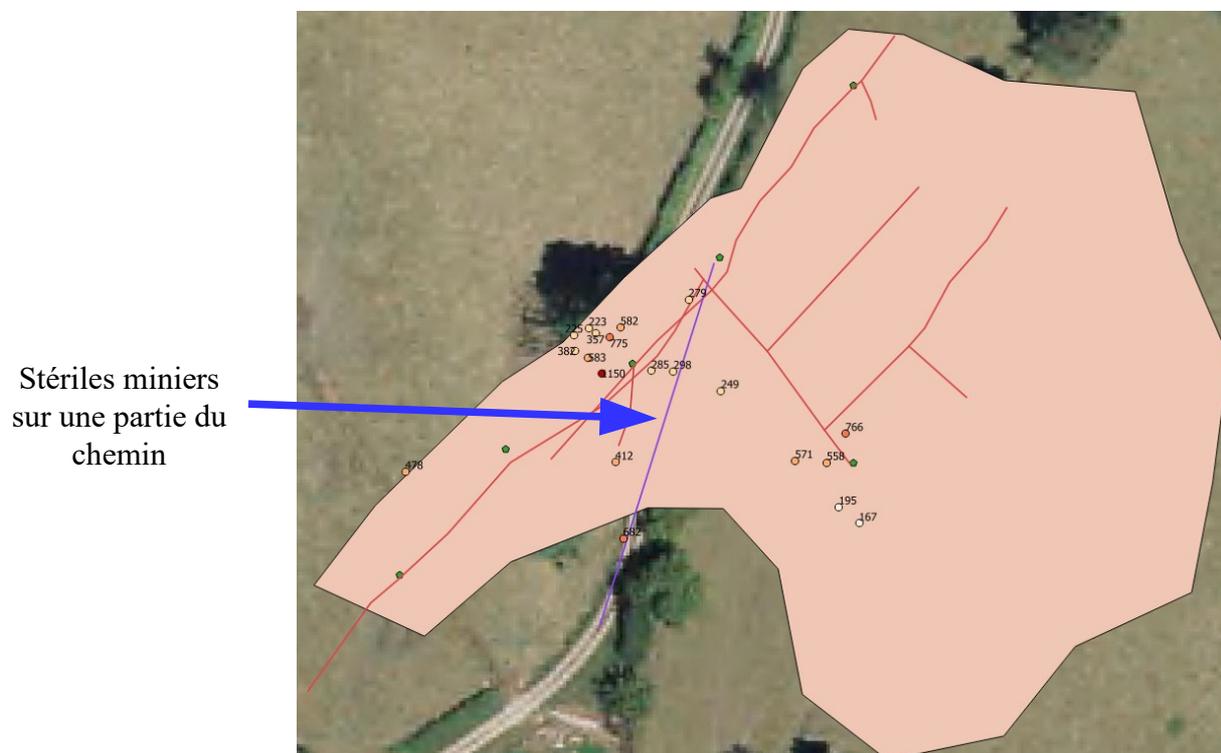
Pour cause d'absence de réseau permettant la localisation au GPS, les emplacements supposés des anciens ouvrages (M4, M2, M5 et M6) n'ont pu être retrouvés.



Seul le montage M3 en bordure du chemin a pu être repéré.

Mesures radiologiques de surface

Lors de l'inspection, des mesures ponctuelles ont été réalisées à l'aide d'un scintillomètre SPP γ en chocs/seconde. Il est rappelé que ce sont des mesures ponctuelles donnant des ordres de grandeurs, les mesures n'étant pas effectuées en contexte normé.



Les résultats sont les suivants :

- à proximité du puits : 558 à 766 chocs/seconde
- à proximité du montage M3 : 285 à 775 chocs/seconde avec un point à 1150 chocs/seconde

Les mesures correspondent à des valeurs de l'ordre de 4 à 5 fois supérieures à celles du bruit de fond naturel environnant (données IRSN : 150 chocs/seconde).

Des mesures ont été faites par ORANO Mining en 2008 dans le cadre du bilan de fonctionnement. Les valeurs mesurées sur l'ensemble du site varient de 160 à 320 c/s, avec deux points repérés à 500 et 750 c/s.

Le site a fait l'objet d'une fiche dans le cadre du recensement des stériles miniers en Creuse sur le chemin traversant le site. La dose efficace annuelle ajoutée (DEAA), calculée sur la base d'un scénario de chemin de 400 h/an, est de 0,21 mSv/an et la DEAA maximale, calculée sur la base du point le plus élevé, est de 0,39 mSv/an. ORANO Mining n'envisage dans ce cadre aucune intervention complémentaire.

IV – Historique des résultats des analyses radiologiques des eaux de surface

Aucune résurgence n'a été repérée dans le champ à proximité du montage M3.

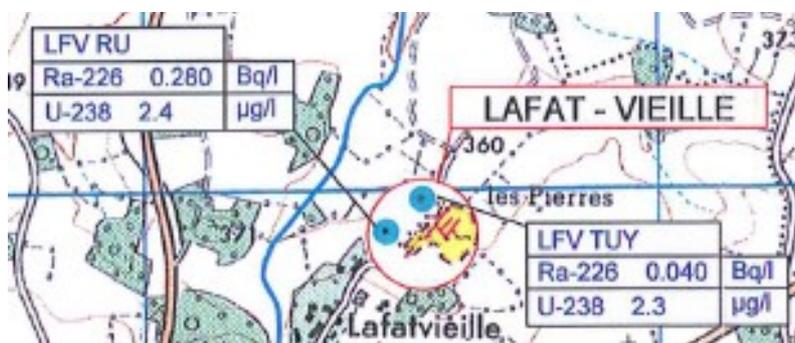
Le seul écoulement constaté sur le site, vers le fossé le long du chemin, provient d'un tuyau situé à proximité du montage M2 (non repéré). ORANO Mining devra préciser l'origine exacte de cette eau.



Des analyses des eaux, au niveau de ce tuyau et dans le talweg en aval du site, ont été faites par ORANO Mining en 2008 dans le cadre du bilan de fonctionnement.

Année	LFV TUY Tuyau à proximité du montage M2		
	pH	U ₂₃₈ soluble en µg/l	Ra ₂₂₆ soluble en Bq/l
2008	5,4	2,3	0,04

Année	LFV RU Talweg en aval du site		
	pH	U ₂₃₈ soluble en µg/l	Ra ₂₂₆ soluble en Bq/l
2008	6,2	2,4	0,28



Les valeurs observées par ORANO Mining au point de prélèvements LFV TUY sont cohérentes avec celles usuellement mesurées dans les eaux de surface dans des environnements géologiques comparables. Par contre, les valeurs concernant le Ra₂₂₆soluble au point de prélèvements LFV RU sont plus élevées que celles usuellement mesurées.

V - Conclusions à l'issue de la visite d'inspection

L'inspection demande à la société ORANO Mining de lui confirmer avant le 30 juin 2019 la présence d'un aléa autour du puits P1 et le cas échéant de mettre en sécurité la zone d'affaissement constatée (comblement, pose de clôture ...). Elle demande également à l'exploitant de lui fournir d'ici le 30 juin 2019 un plan photographique permettant de localiser précisément les emplacements des ouvrages débouchant au jour (ODJ) sur le site.

Sachant que le site est sous police des mines, la société ORANO Mining devra déposer un dossier de déclaration d'arrêt définitif de travaux et d'utilisation d'installations minières (DADT) selon le calendrier national, soit d'ici 2024. Ce dossier comportera notamment une démonstration de la compatibilité du rejet avec le milieu récepteur sur la base d'analyses récentes, au niveau des points de prélèvements LFV TUY et LFV RU.